

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

- **PAYS:** Sénégal
- **Nom du Projet :** PROJET INTÉGRÉ POUR LA SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (PISEA)
VOLET « SÉCURISATION DES EAUX DU LAC DE GUIERS »
- **Financement :** Banque Mondiale
- **N° de crédit :** IDA-7597-SN ou IDA-75970
- **N° de référence :** N°T OLAC 022. /2025/MHA/OLAC/PISEA ou SN-PISEA-444279-CW-RFB
- **Autorité contractante :** OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU (OLAC)

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le Soleil » du 3 janvier 2025.

1. L'Etat du Sénégal a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet Intégré pour la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PISEA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché portant sur les travaux réhabilitation de la digue de Pakh - CSS - Bounthou Bath du volet « Sécurisation des Eaux du Lac de Guiers ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI)].

2. L'Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC) Maître d'Ouvrage des travaux du volet « Sécurisation des Eaux du Lac de Guiers » sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants sur le Lac de Guiers:

- La réhabilitation de la digue de la zone de Pakh, Bountou Bath et CSS sur 10 231 m;
- Protection des talus des zones exposées;
- Le remplacement des vannes de l'ouvrage de Keur Idy (deux vannes de 1.70 m x 3.20 m);

- La construction 01 ouvrage de franchissement sous forme de dalots vannés de deux passes (2 x 2.50 m x 3.20 m) sur la digue de Pakh;
- Des ouvrages secondaires d'accompagnement : 03 Lavoirs (Digue de Pakh);
- Des ouvrages secondaires d'accompagnement: 01 abreuvoirs (Digue de Pakh).

Les travaux sont localisés dans la commune de Richard TOLL, région de Saint Louis. La durée totale prévue pour l'exécution des travaux est de 12 mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement-de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » « **Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) daté de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023** » (« **le Règlement de passation des marchés** »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Pour les exigences en matière de qualifications : voir le document d'Appel d'offres (Section III. Critères d'évaluation et de qualification) pour les informations supplémentaires ou plus détaillées.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de M. Makhtar DIENG, Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC à l'adresse mentionnée ci-après : **km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis, Email : cpm@olac.sn**
Tél: +221 77 686 19 40 et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9:00 à 17 :00 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous OLAC à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Cent Mille (100 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera chèque de caisse ou par virement à l'ordre l'Office des Lacs et des Cours d'Eau. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par électronique ou reçu sur place en version papier.

Une réunion préparatoire aura lieu au Siège de l'Office des Lacs et Cours d'eau à Saint-Louis, le 07 mai 2025 à 9 heures précises, suivie d'une visite du site.

7. Les offres devront être remises à la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis au plus tard **le 27 mai 2025 à 10 heures 00 min.**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous et l'heure indiquée.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre, pour un montant de cinquante millions (50 000 000) francs CFA. **La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal et pour la garantie émise par des institutions étrangères, ces dernières doivent avoir un représentant local agréé par le Ministre des Finances et du Budget.** La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent dix-neuf jours (119 jours)** à compter de la date limite de soumission.

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

**La Directrice Générale de l'OLAC
Mme Diarra SOW**